



Comité Régional Rhône Alpes
du Sport Automobile

Notice utilisation. Espace licenciés.

Pour les pratiquants, vous commencerez par télécharger le certificat médical disponible sur le site internet de l'ASA, et vous le ferez compléter par votre médecin lors de votre visite médicale.

Pour effectuer votre demande de licence, il vous faut un scan de votre certificat médical (pour les pilotes et copilotes), un ordinateur connecté à internet, une adresse mail et une carte bancaire.

Connectez-vous au site « licence.ffsa.org » en utilisant le lien sur la news de notre site internet, ou en notant cette adresse dans la barre d'adresse de votre navigateur, en prenant soin de **supprimer les www**. N'utilisez pas un moteur de recherche type Google car le site « licence.ffsa.org » n'est pas référencé.

- Ecran d'accueil. Cliquez sur « retrouver mes identifiants »
- Ecran suivant. Renseignez les champs « Nom » « Prénom » et « Date de naissance ». Cliquez sur « soumettre ma demande »
- Vous recevez un mail avec les codes d'accès. Si l'adresse mail n'est plus valide, vous avez la possibilité de la mettre à jour en cliquant sur « Changer d'adresse e-mail ».
- Retournez sur l'écran d'accueil. Vous entrez votre identifiant (numéro de licence) et votre mot de passe reçu par mail, et vous cliquez sur « entrer ».
- Vous êtes identifiés. Vous pouvez commencer votre demande de licence en cliquant sur « nouvelle licence annuelle ».
- L'ASAC de l'Ain vous est proposée par défaut. Cliquez sur « Continuer avec cette structure », et confirmez.
- La page suivante vous permet de modifier ou valider les informations personnelles, et d'attester avoir pris connaissance de la réglementation. Cliquez sur « continuer ».
- L'écran suivant vous propose de choisir votre licence en sélectionnant la famille, la discipline concernée et le choix de la licence. Vous pouvez ensuite ajouter l'abonnement à France Auto, et ajouter une assurance complémentaire. Une fois les choix effectués, cliquez sur « calculer le tarif »
- Un tableau récapitulatif permet de visualiser les éléments qui composent le tarif : le prix de la licence, l'abonnement à France Auto, la cotisation à l'ASA. Cliquez sur « suivant ».
- Si votre licence nécessite un certificat médical, vous devrez télécharger le document précédemment scanné sur votre micro à l'aide de la fonction « parcourir ». Cliquez ensuite sur « suivant ».
- Sur l'écran apparaît un panier récapitulatif de votre demande. Cliquez sur « suivant ».
- Le logiciel vous demande une confirmation de la demande de licence. Cliquez sur « poursuivre ma demande de licence ».
- Nous arrivons au règlement. Cliquez sur « Paiement de votre licence ».
- Sélectionnez le moyen de paiement (carte bancaire généralement) et cliquez sur « continuer ».
- Sélectionnez le type de carte bancaire (mastercard, visa...) et vous allez ensuite renseigner les champs correspondants à votre carte bancaire.
- Une fois le règlement effectué, le site e-licence vous confirme la réception de votre paiement. Vous pouvez télécharger un accusé de réception et vous disposez d'un numéro de commande.

Si vous bénéficiez d'une participation de l'ASA sur le coût de votre licence (commissaires, pilotes primés, etc...) vous devez payer la totalité lors de votre demande de licence sur internet, et ensuite envoyer un mail à l'ASA grâce à la zone contact de notre site internet, ou en utilisant l'adresse mail asac.ain@orange.fr. Vous noterez votre nom et prénom, le type de licence demandée, le montant payé et votre adresse afin que le trésorier vous envoie un chèque correspondant à la participation de l'ASAC de l'Ain.